

## DÉLIBÉRATION

### Séance du Conseil Municipal du 6 Juillet 2026

|                                     |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Élus :                              | 29 | <b>L'an deux mille vingt-six, le six juillet</b> , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le 30 juin deux mille vingt-six, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de Christophe BOUVIER, Maire.                                                                                                                                                                                               |
| Présents :                          | 27 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Absents :                           | 0  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Pouvoirs :                          | 2  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Votants :                           | 29 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Présents :                          |    | BOUVIER Christophe, BORDE SAÏBI Danielle, BOUCHAMA Salah, RENAUD Sandrine, PROÏA Maxime, DOUKKALI Sonia, LANGLOIS Rémy, PETIT Magali, COMBIER André, BUTY Christian, BORG Pierre, MARTIN Catherine, RANDON BERNET Sylvie, VERMARE Anne, FRECHOSO Christine, BALSAMO Mario, VIZCAINO Stéphanie, GANDINI Stéphane, MENGIN Vincent, BERTHEL Laure, DEL OLMO Céline, BELLABES Loïs, GOETINK Patrick, DUCHENE Stéphane, DANIELE Muriel, SALAS Kévin, TOURNIER Marie-Pierre. |
| Excusés :                           |    | MAZET Jérôme, PARRA Anabelle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Absents :                           |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Excusés ayant laissé procurations : |    | MAZET Jérôme, PARRA Anabelle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Secrétaire de séance :              |    | BELLABES Loïs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

**Délibération** n° 06\_07\_004

#### **OBJET : MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires relatives au recouvrement des recettes des collectivités territoriales ;

Vu les modalités de paiement mises à disposition des usagers par le comptable public ;

Considérant la volonté de la commune de moderniser les moyens de paiement proposés aux usagers et de faciliter le règlement des sommes dues à la collectivité ;

Considérant l'intérêt de proposer le prélèvement automatique comme moyen de paiement des recettes communales ;

**Le Conseil Municipal à l'unanimité :**

## DECIDE

- D'autoriser la mise en place du prélèvement automatique comme mode de règlement des produits de la commune à destination des usagers.
- De définir que le prélèvement automatique pourra être proposé pour tous produits communaux dont les modalités de recouvrement sont compatibles avec ce moyen de paiement.
- De définir que les usagers souhaitant bénéficier de ce dispositif devront compléter les documents d'adhésion requis et fournir les éléments nécessaires à la mise en œuvre du prélèvement automatique, conformément à la réglementation en vigueur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents, conventions, mandats et pièces nécessaires à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente délibération et par délégation au Directeur Général des Services.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 7 juillet 2026.

Le Maire,  
Christophe BOUVIER

